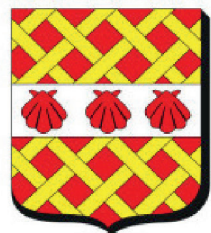




07.2025
09.2025
INFORMATION
TRIMESTRIELLE

Commune de
Montenach



PROCÈS VERBAL

MONTENACH
Information Trimestrielle

Commune de
Montenach

1 place de la Mairie
57480 Montenach
Tél. 03.82.83.70.14
mairie-montenach@orange.fr



Premier Conseil Municipal dans les nouveaux locaux
rénovés de la mairie.



PROCÈS VERBAL de la séance ordinaire du CONSEIL MUNICIPAL du 22 Septembre 2025

Le Conseil Municipal, dûment convoqué le 18 septembre 2025, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie de Montenach, le 22 septembre 2025 à 20H00, sous la présidence de M. Jean-Paul TINNES, Maire.

Etaient présents : Mr TINNES Jean-Paul, Mme MULLET Monique, Mme BOHR Estelle, Mr JEUNET Daniel, Mr GAMBS Jean-Michel, Mr PELLET Didier, Mr PETIT Richard, Mr PRINTZ Jean-Baptiste et Mme SCHMITT Jordanne.

Absent(e)s excusé(e)s : Mr PIRUS Sylvain

Points à l'ordre du jour :

- Validation du compte rendu de la séance ordinaire du 25 juin 2025 ;
- Taxes de séjour - Modification et mise à jour de la délibération n°018-2025 ;
- Opération "Brioche de l'Amitié 2025".

Conformément à l'article L.2121.15 du CGCT, le conseil choisit pour secrétaire de séance :

- M. PRINTZ Jean-Baptiste.

021/2025 – Validation du Procès-Verbal de la séance du 25 juin 2025 :

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal du conseil municipal du 25 juin 2025.

022/2025 – Délibération venant modifier les termes de la délibération du 25 juin 2025 - Taxes de séjour - mise à jour des tarifs et classements des hébergements à partir de janvier 2026.

Cette délibération vient modifier les termes de la délibération du 25 juin 2025.

Le maire expose que dans le cadre de la taxe de séjour et du maintien en compétence communal (délibération du 25/12/2021 n°044-2021), il convient de mettre à jour les tarifs pour l'année 2026, ainsi que les classements.



Le barème suivant est appliqué à partir du 1er Janvier 2026 pour les hébergements de la collectivité concernés :

CATÉGORIES D'HÉBERGEMENTS et TARIFS (par personne et par nuitée) :

CATÉGORIE D'HÉBERGEMENT - ETABLISSEMENT	TARIF
Palace	4,90€
Hôtels de tourisme 5 étoiles, résidences de tourisme 5 étoiles, meublés de tourisme 5 étoiles.	3,30€
Hôtels de tourisme 4 étoiles, résidences de tourisme 4 étoiles, meublés de tourisme 4 étoiles.	2,50€
Hôtels de tourisme 3 étoiles, résidences de tourisme 3 étoiles, meublés de tourisme 3 étoiles.	1,60€
Hôtels de tourisme 2 étoiles, résidences de tourisme 2 étoiles, meublés de tourisme 2 étoiles, villages de vacances 4 et 5 étoiles.	1,00€
Hôtels de tourisme 1 étoile, résidences de tourisme 1 étoile, meublés de tourisme 1 étoile, villages de vacances 1,2 et 3 étoiles, chambres d'hôtes, auberges collectives.	0,80€
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 3, 4 et 5 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, emplacements dans des aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristiques par tranche de 24 heures.	0,60€
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 1 et 2 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, ports de plaisance.	0,20€



Pour tous les hébergements en attente de classement ou sans classement à l'exception des catégories d'hébergements mentionnées dans le tableau, le tarif applicable par personne et par nuitée est de 5% du coût par personne de la nuitée dans la limite du tarif le plus élevé adopté par la collectivité. Le coût de la nuitée correspond au prix de la prestation d'hébergement hors taxes.

La chambre chez l'habitant est considérée comme un meublé non classé. Il faudra donc appliquer le pourcentage de 5% selon la décision prise par le conseil municipal. Ce taux s'applique par personne et par nuitée hors taxe, dans la limite du tarif le plus élevé adopté par la collectivité.

Hormis la prise en compte des nouveaux tarifs par les établissements concernés, l'ensemble des conditions liées à cette taxe de séjour et approuvées, restent inchangées notamment dans la transmission des états déclaratifs trimestriels, semestriels ou annuels. Si les logements sont gérés par la plateforme Airbnb et Gîte de France, il est important de noter que chaque propriétaire sera tenu de transmettre à la collectivité un détail des réservations.

Voté à l'unanimité.

023/2025 – APEI Opération Brioche de l'Amitié 2025 - versement d'une subvention :

Après l'appel à la solidarité de l'association APEI, pour l'opération "Brioche de l'Amitié" édition 2025, le Conseil Municipal décidé le versement de la subvention suivante au profit de l'association :

- L'A.P.E.I (brioche de l'amitié) : 300€

Cette dépense sera portée au budget principal 12300.

Voté à l'unanimité.

Tous les sujets du jour ayant été traités, la séance est levée à 20h22.

Fait à Montenach, le 22 septembre 2025.

Le Secrétaire de Séance
M. Jean-Baptiste PRINTZ

Le Maire
Jean-Paul TINNES



MAIRIE

REMISE RÉCOMPENSE CM2

23 JUIN 2025



Le lundi 23 juin, le conseil municipal a souhaité marquer un moment important de la vie scolaire : la **rentrée au collège** de Chloé Janel, Clémentine Dinant, Evan Naulin, Victoria Dalion et Clémence Mallinger.

Ils ont reçu les **félicitations** de Monique Mullet , 2ème adjointe et de Jordanne Schmitt, conseillère municipale pour avoir bien travaillé. Afin de les encourager à poursuivre leurs efforts dans leurs études futures, un chèque Culture d'une valeur de 50€ leur a été offert.



TAVAUX DE LA MAIRIE (SUITE ET FIN)



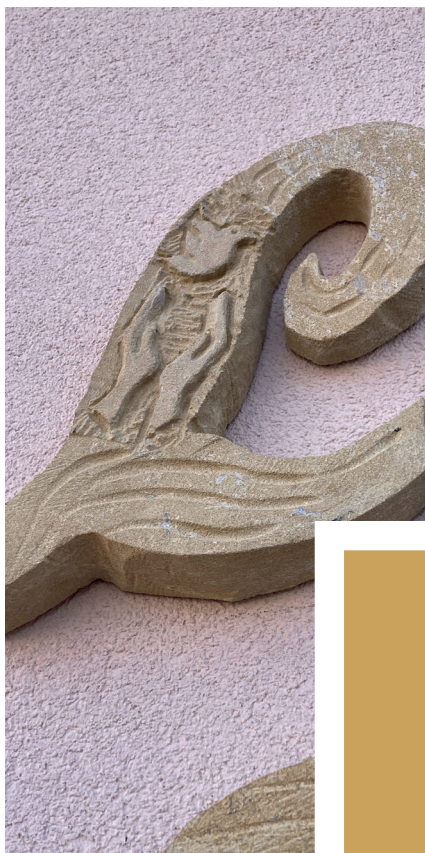
Les travaux de la mairie s'achèvent au cours de l'été. Les nombreuses finitions, la mise en couleur des différentes pièces et la mise en place du mobilier se terminent. Et les locataires ont pu prendre possession des appartements au mois de septembre.



Pour les habitants de Montenach désireux de voir la nouvelle mairie, la population est invitée à visiter les locaux lors des horaires de permanence les lundis - vendredis de 17h00 à 19h00 et le mercredi de 9h00 à 10h30.



LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ PAR SYLVAIN DIVO



Le 15 août dernier, **Sylvain Divo** a apposé la devise « Liberté, Égalité, Fraternité » sur la façade de la mairie.



DÉMOLITION DU VESTIAIRE

LA DÉMOLITION DU VESTIAIRE DU CLUB DE FOOTBALL

Suite aux inondations du 17 mai 2024, le ruisseau a sapé le terrain naturel sous les fondations du vestiaire. Le bâtiment était « suspendu » dans le vide et posait un réel problème de sécurité.

Depuis cette date, le vestiaire était inaccessible. Les 28 et 29 août dernier, la société Nesler et Fils a été mandaté par la commune afin de procéder à la destruction de ce dernier.

Cette destruction a été prise en charge par l'assurance de la commune.

Une réflexion est en cours concernant les projets à suivre.



RENTRÉE DES CLASSES 1^{ER} SEPTEMBRE 2025

*Bonne rentrée
2025 - 2026 !*

Toute notre équipe enseignante est au complet et prête à accueillir les élèves pour cette nouvelle année 2025-2026.

SARAH BONNAFOUX, directrice de l'école, enseignante de CP/CE1.

Carine LENNINGER, enseigne dans la classe de CE1/CE2.

Vanessa FRANQUET, est en charge de la classe de CE2/CM1.

Célia Megna enseigne dans la classe de CE2-CM1 les jeudis et vendredis.

ELODIE TRITZ, titulaire mobile, assure les remplacements administratifs au sein de l'établissement.

Vanessa TORAL, AESH (Accompagnante d'élèves en situation de handicap), soutient les élèves ayant des besoins particuliers.

Nous adressons tous nos vœux de bonne rentrée à tous nos élèves ainsi qu'une excellente année à toute l'équipe éducative.



ASSOCIATIONS

L'AMICALE ET LE BAL DU 13 JUILLET



UN 13 JUILLET FESTIF ! –

La soirée du 13 juillet a rassemblé une foule nombreuse pour célébrer la **fête nationale** dans une ambiance **très conviviale**, portée par une météo clémente. Petits et grands ont pu profiter d'un programme varié : la danse avec les gazelles de Basse-Ham, la tombola, la pêche aux canards et notre DJ qui a enflammé la piste de danse pendant toute la soirée.... Les papilles n'étaient pas en reste : les fameux cochons à la broche ont régalié tous les convives et chacun a pu terminer sur une note sucrée avec des crêpes ou des gâteaux et tartes apportés par les habitants de Montenach. **Un grand merci à toutes ces personnes !**

Et bien sûr, le clou de la soirée a été le magnifique **feu d'artifice**, qui a illuminé le ciel de Montenach.

Nous tenons aussi à **remercier l'Auberge de la Klauss** pour le prêt de ses camionnettes. Un immense **bravo aux bénévoles** (jeunes et moins jeunes...) sans qui cette soirée n'aurait pas été possible.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour nos festivités du 13 juillet !



LES CORBEAUX RÉCRÉATIFS

Une saison s'achève, une autre démarre. C'est avec notre repas de fin de saison qui s'est déroulé le 6 juillet dernier à la maison de la nature que nous l'avons clôturé dans la bonne humeur. Nous étions nombreux lors de ce repas, nous serions ravis de revoir autant de monde lors de nos activités au cours de l'année 2025-2026.



Les après-midis jeux de sociétés reprendront à partir du 19 octobre un dimanche sur deux à la maison de la nature excepté pendant les fêtes de fin d'année. Un calendrier des activités est consultable sur Panneau Pocket et Facebook.

Les ateliers bricolage reprennent au hangar de la commune à partir du 4 octobre les samedis à partir de 9h00. L'atelier jardinage des « petites mains vertes » a rencontré un grand succès et il reprendra à partir du 7 octobre.

Vous pouvez toujours adhérer à notre association par l'intermédiaire de notre boîte mail – corbeaux.asso@gmail.com et suivre nos activités sur notre page Facebook – www.facebook.com/corbeaux.asso.

DIDIER PELLET et l'ensemble du bureau



Les projets sont nombreux :

- La bibliothèque de rue à finaliser
- La mise en place des lettres métalliques « MONTENACH » à l'entrée du village
- La remise en état des maisons du village de Noël.
- L'animation des dimanches jeux de société à la maison de la nature
- La collecte des Restos du cœur
- Le jardinage pour embellir le village
- La mise en place des décorations de Pâques
- Et plein d'autres idées

La nouvelle saison a démarré le 9 septembre dernier, avec l'assemblée générale qui s'est tenue dans la mairie rénovée.

Les fiches d'inscription ont été distribuées dans les boîtes aux lettres et sont toujours disponibles en mairie, sur Panneau Pocket et Facebook.



LES GIRLS ON FIRE



L'aventure a réellement pris son envol il y a quatre ans, grâce à nos amis de l'ESKM. Pour leur offrir un spectacle surprise, Camille et Victoria, alors danseuses à Metz, ont fait appel à Alison et Aurélie pour revisiter une ancienne danse de majorettes. L'idée d'ajouter le feu s'est imposée comme une évidence... et le succès a été immédiat !

Fortes de cet engouement, nous avons décidé l'année suivante de renouveler l'expérience, avant de rejoindre l'association Event 5 afin de contribuer à la dynamiser en proposant toujours plus de nouveautés.

Tout au long de l'été, notre groupe a animé pas moins de six fêtes de villages voisines. Ces soirées festives ont été l'occasion de découvrir nos traditions sous un nouveau jour, mais aussi de raviver de précieux souvenirs d'enfance.

Il y a vingt ans déjà, nous vivions ces mêmes fêtes, mais sous une autre forme : celle des majorettes Les Griottes de Hunting. À la fermeture du club, l'amitié est restée et l'envie de se produire ensemble aussi. C'est ainsi qu'est né le groupe Girls On Fire, qui a troqué les majorettes traditionnelles contre des chorégraphies originales mêlant danse et matériel enflammé. Bien sûr, nos bâtons sont toujours là, comme un clin d'oeil à nos débuts et à notre identité.





Septembre est synonyme de rentrée, scolaire mais aussi sportive et cela fut le cas pour l'ESKM qui a repris le championnat le 9 septembre. Le terrain de Montenach étant toujours impraticable, les matches à domicile ont lieu à Kirschnaumen : n'hésitez pas à venir encourager les joueurs, et partager avec d'autres supporters un bon moment ! Les entraînements, qui avaient repris quelques semaines avant, se déroulent quant à eux chaque jeudi à partir de 19h sur le terrain intercommunal de Rémeling. Voilà pour le côté sportif.

Mais avant cela, au mois de juin a eu lieu l'assemblée générale du club. Le comité est semblable à celui de l'année passée mais avec un membre supplémentaire: Gabriel Feltz. En voici le détail :

Président: Antoine Gambs

Vice-président: Quentin Nivault

Trésorier: Jean-Yves Mullet

Vice-trésorier: Jean-Michel Gambs

Secrétaire: Thomas Mansion

Vice secrétaire: Quentin Linden

Membres: Angeline Gambs, Loic Bartheld, Kevin Sindt, Gabriel Feltz

À l'issue de la réunion, les personnes présentes ont partagé un buffet.

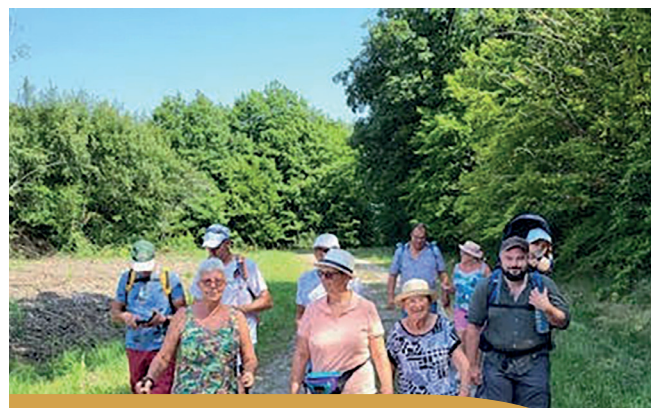
La **marche gourmande des Eskimos** organisée le 16 août a remporté cette année encore un franc succès avec plus de 130 participants. Les marcheurs ont sillonné un parcours de 10 kilomètres à travers la commune et la forêt de Kirschnaumen, parcours ombragé bien apprécié avec les températures élevées ce jour-là.

Les marcheurs se sont vus remettre un verre qui leur a permis de déguster un vin différent à chacune des 5 étapes gourmandes. Au menu: toasts de rillettes de la ferme Porten de Manderen, grande tartine de fromage blanc de la ferme des Grands vents de Kirsch-les-Sierck et jambon fumé de l'auberge de la Klauss de Montenach, jarret de porc, frites et crudités préparées par André Girardin fromage de la ferme des Grands vents, et enfin une glace de la ferme de Ritzing. Les différents pains servis venaient de la boulangerie Peter de Sierck-les-Bains.

Un menu à **80 % local** qui a régalé marcheurs et gourmets venus profiter du repas et de l'ambiance.

Un repas servi dans de vraies assiettes avec des vrais couverts: **merci André et sa famille!**

La famille Girardin s'est également distinguée avec 4 générations qui ont participé à la marche et au repas: **Nicole** – bien connue dans le village – son fils **René**, et son petit-fils **Maxime** venu avec son petit garçon Priam.



Des repas et une petite restauration ont été proposés le soir et cette journée bien remplie s'est terminée avec le spectacle des Girls on Fire, spectacle au début duquel certains joueurs ou membres du comité ont pu montrer leur talent artistique...

Merci à tous les bénévoles et volontaires qui ont fait de cet événement un succès ! Cela conforte le comité dans l'idée de renouveler cet événement. Dans la ligne de mire de l'ESKM se trouve maintenant la traditionnelle soirée moules-frites à la salle des fêtes de Kirschnaumen le 22 novembre à partir de 19h. Vous pouvez déjà noter cette date dans vos agendas. Les inscriptions se font auprès d'Antoine Gambs.





Cet été, une nouvelle activité a animé le cœur du village : **la Zumba qui a rythmé nos soirées du mardi de 20h15 à 21h15.**

Menée avec énergie et bonne humeur par Adeline, cette activité a rencontré un beau succès ! Entre musique entraînante, des rythmes endiablés, convivialité et exercices dynamiques, les participantes ont pu se dépenser dans une ambiance détendue et joyeuse.

Débutante ou habituée, chacune a trouvé sa place et profiter d'un moment sportif et ludique en plein cœur de l'été.

Un grand merci à Adeline et pour son professionnalisme et sa bonne humeur contagieuse. Elle n'a pas son pareil pour nous faire danser jusqu'au bout de nos forces.

Une belle initiative qui a su rassembler, faire bouger et faire sourire.

A refaire l'an prochain sans hésiter.



NOS HABITANTS

LA JEUNESSE DE MONTENACH A DU TALENT (MAXENCE ET ROBIN SOUMAN)



Nous vous présentons Robin et Maxence Souman de Kaltweiler.

Robin Souman (20 ans) s'est illustré dans les concours de labours qui se sont déroulés cet été.

Il a gagné le concours cantonal des labours de Thionville qui s'est tenu à Cattenom. Il s'est classé 5ème au concours départemental des labours qui a eu lieu à Luppy lors de Paysans en fête.

Bravo et félicitations à Robin pour ces succès sportifs.

Maxence Souman (12ans) a commencé sa formation de JSP à la caserne de Sierck-les-Bains. Il a intégré cette formation après avoir suivi les enseignements de la classe des cadets au collège de Sierck-les-Bains.

Bravo Maxence pour ton engagement au service des autres et nous te présentons tous nos vœux de réussite.



Lors de la dernière édition une erreur est survenue : ce n'est pas Léo qui s'est classé 4ème au concours du plus beau tracteur de la fête des tracteurs de Flastroff **MAIS Gabriel qui s'est classé 4ème.**

BÉNÉVOLES



Vous avez croisé nos habitants bénévoles lors des différentes manifestations qui ont eu lieu cet été.

A Montenach, tous les bénévoles de l'Amicale qui ont travaillé dur pour offrir un bal du 13 juillet de qualité aux habitants du village et aux visiteurs.

A Sierck-les-Bains, Dominique Pellet et Ludovic Girardin ont assuré la restauration pour la fête du château de Sierck-les-Bains.

Un grand bravo et merci pour l'ensemble des bénévoles qui répondent présents lors des différentes manifestations.



ETAT CIVIL



MARIAGE : 27 SEPTEMBRE

Marylin GUILLY et Emeric Jean Pierre JASZCZAK.

C'est le 1er mariage célébré dans les locaux rénovés de la mairie, et ce sont deux enfants de Montenach qui ont grandi dans le village qui se sont dit OUI !

Toutes nos félicitations aux jeunes mariés !

DECÈS :

Régis SAUSY le 13 juillet 2025

Justine DIWO le 8 août 2025

Sincères condoléances aux familles ...

AGENDA

À PARTIR DU 04 OCTOBRE

Reprise des ateliers bricolage (tous les samedis)
des Corbeaux Récréatifs au hangar de la commune
de 9h00 à 11h30.



05 OCTOBRE 2025

Dégustation de soupe de champignons à la Maison de la Nature à partir de 10h00 organisée par l'association des amis de la réserve des 7 collines.

À PARTIR DU 19 OCTOBRE

Reprise des dimanches après-midi jeux à la maison de la Nature à partir de 14h00 organisés par les Corbeaux Récréatifs.

11 NOVEMBRE 2025

Célébration du 11 novembre pour l'Armistice

22 NOVEMBRE 2025

Soirée moules-frites à la salle des fêtes de Kirschnaumen

06 DÉCEMBRE 2025

Saint Nicolas

RAPPEL INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Chères habitantes, chers habitants,
Pour pouvoir voter aux prochaines **élections municipales les 15 et 22 mars 2026**, il est nécessaire d'être inscrit sur les listes électorales.

Vous n'avez jamais voté ?

Vous êtes nouvel(le) arrivant(e) dans notre commune ?

Vous venez d'avoir 18 ans ou allez les avoir avant mars 2026 ?

Pensez à vous inscrire sur les listes électorales pour pouvoir voter. L'inscription est obligatoire et se fait en ligne via **www.service-public.fr**
Date limite d'inscription à venir.

N'hésitez pas à en parler autour de vous, notamment aux jeunes majeurs de votre entourage et aux nouveaux habitants.

Merci à toutes et à tous pour votre participation à la vie démocratique de notre village.



MAIRIE DE MONTENACH

1 Place de la Mairie
57480 MONTENACH

Tél : 03 82 83 70 14
Mail : mairie-montenach@orange.fr

Le directeur de la publication : Jean-Paul Tinnes, Maire de Montenach

Chargée de communication : Estelle BOHR, adjointe au Maire

Crédits photos : Jean-Paul Tinnes, Estelle BOHR,
Associations, Emilie Masson, Daniel Jeunet, Sylvain DIVO et Adeline ZIN

Imprimé par nos propres soins, ne pas jeter sur la voie publique.